



Séance ordinaire du conseil de la Ville du 14 décembre 2017 à 8 h 30

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
 - 2.1 Lecture de la réflexion
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Aucun
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Aucun
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE:**
 - 6.1 Aucun
- 7. SERVICE DES FINANCES:**
 - 7.1 Aucun
- 8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES:**
 - 8.1 Aucun
- 9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES:**
 - 9.1 Aucun
- 10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL:**
 - 10.1 Aucun

11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE:

11.1 Aucun

12. SERVICE DES LOISIRS:

12.1 Aucun

13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE:

13.1 Aucun

14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT:

14.1 Aucun

15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE:

15.1 Aucun

16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS:

16.1 Aucun

17. SERVICE DE L'URBANISME:

17.1 Aucun

18. RÈGLEMENTS:

18.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

18.1.1 Aucun

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

18.2.1 Aucun

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENTS

18.3.1 Aucun

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

18.4.1 Adoption du règlement no RV17-4907 décrétant une compensation pour le service de vidange des installations septiques

- 18.4.2 Adoption du règlement no RV17-4908 décrétant une compensation pour les travaux de contrôle biologique des mouches noires
- 18.4.3 Adoption du règlement no RV17-4909 décrétant une compensation pour la gestion des matières organiques
- 18.4.4 Adoption du règlement no RV17-4910 décrétant une compensation pour la gestion des déchets et des matières recyclables
- 18.4.5 Adoption du règlement no RV17-4911 décrétant une compensation pour les services d'égouts et d'assainissement des eaux
- 18.4.6 Adoption du règlement no RV17-4912 décrétant une compensation pour la fourniture de l'eau
- 18.4.7 Adoption du règlement no RV17-4913 décrétant l'imposition des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2018
- 18.4.8 Adoption du règlement no RV17-4914 autorisant la Ville de Drummondville à prendre une assurance responsabilité municipale au bénéfice des élus et des employés municipaux pour la période d'un an
- 18.4.9 Adoption du règlement no RV17-4915 décrétant la tarification imposée en fonction du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
- 18.4.10 Adoption du règlement no RV17-4916 décrétant la cotisation payable par les membres de la SDC Quartier Saint-Joseph, le mode de calcul ainsi que le nombre de versement pour l'année 2018
- 18.4.11 Adoption du règlement no RV17-4918 relatif aux taux du droit des mutations immobilières
- 18.4.12 Adoption du règlement no RV17-4922 amendant le règlement no 3500 afin d'établir les tarifs pour divers services municipaux

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

- 18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

- 19.1 Aucun

20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

21.1 Aucun

22. Levée de l'assemblée